

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Innovation dans les quartiers en renouvellement urbain : l'ANRU amplifie son action et invite les entreprises, associations et collectivités à une rencontre nationale

Dans le cadre du plan de renforcement et d'accélération du renouvellement urbain, le ministre Patrick Kanner a confirmé une enveloppe supplémentaire de 50 millions d'euros, au titre du Programme Investissements d'Avenir 3 (PIA). Elle permettra de lancer un nouvel appel à manifestations d'intérêt début 2017 afin de poursuivre et d'amplifier l'innovation urbaine et sociale dans les quartiers.

*Grâce à cette dotation supplémentaire, ce sont désormais 121 millions d'euros de subventions qui bénéficient à l'innovation dans les quartiers.*

Rappelons qu'un premier appel à projets a déjà permis d'accompagner 20 quartiers du NPNRU à travers 71 millions d'euros de subventions, au titre du Programme d'Investissements d'Avenir « Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain ».

Objectifs :

- Répondre aux défis numériques, énergétiques et environnementaux auxquels seront confrontées les villes de demain,
- Contribuer au renforcement de l'attractivité des quartiers et à l'augmentation du « reste pour vivre » des habitants.

**L'ANRU organise début 2017 à Paris une journée de « speed meetings » entre les collectivités territoriales, les maîtres d'ouvrage et tous ceux qui concourent à l'innovation urbaine, sociale et à la ville durable.**

Entreprises, associations, laboratoires de recherche, etc. sont invités à soumettre leur candidature **avant le 13 janvier 2017** pour participer à ce temps d'échange.

Selon Nicolas Grivel, Directeur général de l'ANRU, « *l'innovation est un véritable levier pour mettre en œuvre la ville durable dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et améliorer le cadre de vie des habitants. Pour la concrétiser, l'ANRU souhaite favoriser la rencontre entre les maîtres d'ouvrage et les acteurs en mesure de proposer des innovations urbaines et sociales* ».

**Proposer son offre d'innovation :**

[http://www.anru.fr/Innovation\\_dans\\_le\\_renouvellement\\_urbain\\_2017](http://www.anru.fr/Innovation_dans_le_renouvellement_urbain_2017)

**Plus d'informations sur le PIA « Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain » : [www.anru.fr](http://www.anru.fr)**

### A propos de l'ANRU

L'ANRU met en œuvre des projets de renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme « Quartiers Anciens » (PNRQAD), et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

L'ANRU est également opérateur de Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA), avec une enveloppe d'1 milliard d'euros, pour la mise en œuvre de projets destinés à la jeunesse, à la ville et aux territoires durables ainsi qu'au co-investissement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### Chiffres clés

- *Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU / 2015-2025), plus de 20 milliards d'euros d'investissement, dont 7,4 milliards de concours financiers apportés par l'Etat et Action Logement pour 450 quartiers et plus de 2 millions d'habitants.*
- *Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir*
  - *« Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain » (2014-2024), 71 millions d'euros de subventions pour 20 quartiers d'intérêt national*
  - *« Les quartiers comme territoires d'Innovation » (à partir de 2017) 50 millions d'euros pour des quartiers d'intérêt national complémentaires*

### CONTACT PRESSE ANRU

#### Direction de la Communication

Elizabeth Broge / Laurence Quercy

01 53 63 55 05 - [ebroge@anru.fr](mailto:ebroge@anru.fr) -

[lquercy@anru.fr](mailto:lquercy@anru.fr)